



THE DRIVE YOU DEMAND

A l'intention des investisseurs qualifiés en Suisse ou des investisseurs professionnels ou des contreparties éligibles tels que définis par les lois en vigueur

U ACCESS (IRL) ELECTRON GLOBAL UTILITY FUND

Un véhicule liquide et régulé développé par un spécialiste «long/short» leader dans le domaine des infrastructures, des «utilities» et des énergies alternatives

Points forts

- ◆ *Solution «long/short equity» globale centrée sur les secteurs des infrastructures, des «utilities» et des énergies alternatives*
- ◆ *Stratégie orientée sur l'investissement à impact social et environnemental («impact investing»)*
- ◆ *Recherche fondamentale approfondie et stricte gestion des risques*
- ◆ *Profil de rendement convexe par rapport aux actions*
- ◆ *Gérant de portefeuille affichant plus de vingt-cinq ans d'expérience dans ce domaine*
- ◆ *Fonds UCITS avec une liquidité hebdomadaire*

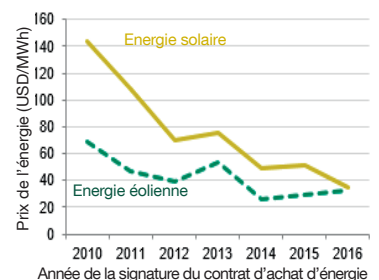
Thèse d'investissement: proposer aux investisseurs actions une stratégie avec une solide expertise sectorielle

- ◆ Bien que les actions génèrent de la valeur au sein d'un portefeuille sur le long terme, elles se caractérisent aussi par un risque intrinsèque de volatilité à court terme et de fortes corrections («drawdowns»).
- ◆ Le régime de marché «risk-on»/«risk-off» qui prévaut actuellement est appelé à perdurer, avec de potentiels catalyseurs de hausse de la volatilité, à savoir notamment les inquiétudes géopolitiques, les tensions commerciales, les difficultés rencontrées par l'administration Trump pour mener à bien son programme, ou encore la corrélation toujours plus importante entre les performances des obligations et celles des actions.
- ◆ Dans ce contexte, un nombre croissant d'investisseurs actions recherchent une protection et un certain «confort», ce qui se traduit par une forte demande pour des stratégies alternatives offrant des solutions d'investissement de faible volatilité et affichant un profil convexe par rapport aux actions «long-only». L'objectif premier est ici de réduire le risque d'un portefeuille global au travers d'une participation aux marchés (bêta) qui reste parfaitement maîtrisée.
- ◆ Nous sommes convaincus que pour faire face à un tel environnement de marché, il est primordial de favoriser les gérants alternatifs très actifs qui possèdent une expertise avérée dans des secteurs spécifiques.
- ◆ U Access (IRL) Electron Global Utility Fund appartient à la catégorie des gérants «long/short» actifs. Le fonds vise à tirer parti des opportunités d'investissement «long» et «short» offertes par les secteurs des infrastructures, des «utilities» et des énergies alternatives. Ces secteurs se caractérisent par de profondes transformations structurelles susceptibles d'impacter les actions à la hausse ou à la baisse.

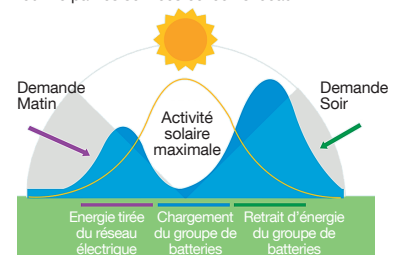
Focus sectoriel: pourquoi s'intéresser aux secteurs des infrastructures, des «utilities» et des énergies alternatives ?

- ◆ Forte augmentation des dépenses d'infrastructures dans le domaine de l'eau
 - ▶ La Chine, l'Inde, le Brésil et les Etats-Unis renforcent significativement leurs dépenses en matière de distribution et de traitement de l'eau, après des années de sous-investissement.
- ◆ Révolution «propre» sans précédent dans le secteur de l'énergie
 - ▶ Les énergies renouvelables sont désormais moins chères que les combustibles fossiles, et similaires en termes de qualité.
 - ▶ Le coût du solaire diminue rapidement.
 - ▶ L'énergie éolienne continue à gagner des parts de marché.
 - ▶ L'efficacité des batteries s'améliore sans cesse.
- ◆ De nouveaux paradigmes dans les fusions-acquisitions centrées sur les infrastructures
 - ▶ Nouveaux capitaux disponibles, rationalisation («streamlining»), dégroupage («unbundling»), arbitrage international, et de moins en moins de financement public
- ◆ Les facteurs idiosyncratiques créent des gagnants et des perdants. Ces secteurs affichent ainsi une forte dispersion des performances, d'où la nécessité d'une réelle expertise «long/short» pour pouvoir investir sur ces mêmes segments.

Coût de l'énergie: -75% pour le solaire et -50% pour l'éolien sur 6 ans



Moins de dépendance vis-à-vis de l'énergie fournie par les services collectifs locaux



Processus d'investissement

- ◆ Une approche qui consiste à investir de manière dynamique et à profiter des opportunités de marché globales sur les secteurs des infrastructures, des «utilities» et des énergies alternatives.
- ◆ Un processus visant à identifier les opportunités d'investissement globales (tant «long» que «short») parmi les différentes capitalisations boursières et zones géographiques, en tenant compte des changements de marché structurels et de leur impact potentiel sur les actions.
- ◆ Une stratégie qui intègre des considérations ESG (environnementales, sociales et de gouvernance) et d'«impact investing».
- ◆ Un processus s'appuyant sur une recherche fondamentale approfondie ainsi qu'un vaste réseau.
- ◆ Un portefeuille investi dans 70-100 positions, les sociétés étant toutes cotées. Le contrôle des risques s'opère au travers d'une gestion active des expositions et de limites strictes en matière de positions.
- ◆ Le fonds cherche à atteindre des performances ajustées du risque élevées, avec une faible corrélation aux marchés actions et aux secteurs concernés.

Paramètres d'investissement

- ◆ Nombre de positions: Entre 70 et 100 titres
- ◆ Exposition brute: Entre 150% et 300%
- ◆ Exposition nette: Entre -15% et +50%
- ◆ Exposition aux capitalisations boursières: Grandes et moyennes cap. principalement
- ◆ Exposition régionale: Etats-Unis, Europe, Asie et Amérique latine
- ◆ Liquidité: 100% (entre 1 et 5 jours)
- ◆ Budget de volatilité: 10% (en moyenne)

Equipe d'investissement - Electron Capital

- ◆ L'équipe est dirigée par Jos Shaver, Managing Partner et Gérant de portefeuille, qui possède une solide expérience dans la gestion de stratégies «long/short» centrées sur les secteurs des infrastructures et des «utilities» – une expérience acquise auprès de différentes sociétés.
- ◆ Cinq professionnels de l'investissement supplémentaires, qui couvrent chacun une région spécifique.
- ◆ Un vaste réseau à l'international, avec différents intervenants de l'industrie.
- ◆ Une attention particulière portée à la gestion des risques.
- ◆ Un solide historique de performance, avec une capacité reconnue à naviguer dans des environnements aussi bien variés que difficiles.

Construction de portefeuille

Génération d'idées	Analyse détaillée sur les changements structurels dans les «utilities»	Approche «overlay» technique	Surveillance continue
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Recherche intégrée ◆ Réseau global ◆ Régulateurs ◆ Consultants ◆ Lobbyistes ◆ Analystes («sell-side» et «buy-side») ◆ Investisseurs Electron avec une expérience dans les sous-secteurs concernés 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Comparaison entre les pays et entre les régions ◆ Analyse et discussions avec les différentes parties prenantes (entreprises, régulateurs) ◆ Evaluation de l'impact potentiel sur les sous-secteurs ◆ Evaluation du potentiel haussier et baissier pour chaque action concernée ◆ Evaluation des différences potentielles vs le consensus ◆ Contrôle permanent des convictions 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Rebalancement des positions en fonction des dernières informations recueillies ◆ Approche statistique propriétaire centrée sur les «utilities», combinée avec divers indicateurs techniques ◆ Maximisation du dividende 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Analyse quotidienne du modèle et des limites de risque ◆ Discussions et mesures prises sur les «stops», les objectifs, et les limites d'horizon-temps pour les différentes positions ◆ Analyse des pertes («drawdowns») et stress tests périodiques ◆ Mesure quotidienne de la contribution en termes d'alpha, par région et par sous-secteur

CONSTRUCTION DE PORTEFEUILLE
Calibrage des positions sur la base des convictions, du profil de risque/rendement et de la liquidité

Principaux risques

← A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) se rapporte à la classe de part USD. Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du fonds. La catégorie de risque reflète le niveau du profil de risque et de rendement: 1: le plus faible; 2: faible; 3: limité; 4: moyen/modéré; 5: élevé; 6: très élevé; 7: le plus élevé. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée au fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Informations générales (Classe B «clean»)

Nom du fonds	U Access (IRL) Electron Global Utility Fund
Structure juridique	UCITS de droit irlandais
Date de lancement	Juillet 2015
Valorisation	Hebdomadaire; chaque mercredi (= Jour J)
Conditions pour la souscription	«Cut-off»: J - 2 jours ouvrés; Règlement: J
Conditions pour le rachat	«Cut-off»: J - 2 jours ouvrés; Règlement: J + 4 jours ouvrés
Structure de commissions	1,50% de commission de gestion et 20% de commission de performance
Montant minimum de souscriptions	Aucun
Devise	USD (devise de référence), EUR, CHF, GBP, SEK

Couverture de change	Oui (contre la devise de référence)
Codes ISIN	USD: IE00B0V9K06; EUR: IE00B0V9L13 CHF: IE00B0V9N37; GBP: IE00B0V9M20 SEK: IE00B0V9P50
Enregistrement pour la vente	BE, CH, DE, ES, FR, GB, IE, IT, LU, NL, SE, SG
Gestionnaire de portefeuille	Electron Capital Partners LLC
Gestionnaire principal	Union Bancaire Privée, UBP SA
Société de gestion	Carne Global Fund Managers (Ireland) Ltd
Administrateur/dépositaire	BNY Mellon Fund Services (Ireland) Ltd
Réviseur	KPMG

Informations importantes

Le présent document marketing est fourni uniquement à titre d'information et/ou à des fins commerciales. Il est confidentiel et destiné uniquement à la personne à laquelle il a été remis. Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), transmis, donné, envoyé ou rendu accessible d'une quelconque façon à toute autre personne sans l'autorisation écrite préalable de l'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP»). Le présent document reflète l'opinion de l'UBP à la date de son émission. Le présent document est destiné uniquement aux personnes ayant le statut d'investisseurs qualifiés en Suisse ou de clients professionnels ou de contreparties éligibles, ou à toute catégorie d'investisseurs équivalente, comme défini par les lois applicables en la matière (ces personnes étant toutes considérées comme des «investisseurs éligibles»). Le présent document s'adresse uniquement aux investisseurs éligibles; toute personne qui n'est pas un investisseur éligible ne doit pas agir sur la base du présent document ou s'appuyer sur le présent document. Ce document n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé (en tout ou partie) dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait interdite, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal de transmettre un tel document. En particulier, ce document ne peut être distribué aux Etats-Unis d'Amérique ni à toute personne américaine («US person») (y compris les citoyens américains résidant en dehors des Etats-Unis d'Amérique). Le présent document n'a pas été produit par les analystes financiers de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. A ce titre, il n'est aucunement soumis aux exigences relatives à l'analyse financière et à l'indépendance de la recherche en investissement. Des efforts raisonnables ont été déployés pour s'assurer que le contenu du présent document est basé sur des informations et des données obtenues auprès de sources fiables. Cependant, l'UBP n'a pas vérifié les informations issues de sources externes figurant dans le présent document et ne garantit en aucun cas leur exactitude ou leur exhaustivité. L'UBP décline toute responsabilité quant à elle soit et ne formule aucune déclaration, garantie ou promesse – expresse ou implicite – quant aux informations, projections ou opinions contenues dans le présent document, ou en ce qui concerne d'éventuelles erreurs, omissions ou inexactitudes. Les informations mentionnées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'UBP ne s'engage aucunement à mettre à jour le présent document ou à corriger des données qui pourraient se révéler inexactes. Le présent document peut faire référence aux performances passées des stratégies d'investissement. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Les stratégies d'investissement peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Tout capital investi peut impliquer des risques, et il est possible que vous ne récupériez pas le montant initialement investi. De plus, les données de la performance figurant dans le présent document ne tiennent pas compte des commissions et des frais perçus lors de l'émission et du remboursement des titres, ni des retenues fiscales éventuelles. Les fluctuations des taux de change peuvent faire varier votre performance à la hausse ou à la baisse. Tous les énoncés mentionnés dans le présent document autres que ceux portant sur des faits historiques sont de nature prospective. Les énoncés prospectifs ne reflètent pas nécessairement les performances futures. Les projections financières figurant (le cas échéant) dans le présent document ne représentent en aucun cas des prévisions ou des budgets; elles sont fournies exclusivement à titre d'illustration et se fondent sur des anticipations et des hypothèses actuelles qui peuvent ne pas se matérialiser. Les performances réelles, les résultats, les conditions financières et les perspectives d'une stratégie d'investissement peuvent différer significativement de ceux formulés, explicitement ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent document. En effet, les performances projetées ou visées sont, par nature, soumises à des incertitudes importantes, notamment économiques et de marché, susceptibles d'avoir une incidence négative sur la performance. L'UBP n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit du fait de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Le présent document ne doit pas être considéré comme un conseil ou une forme de recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre ou fonds. Il ne saurait remplacer un prospectus ou tout autre document juridique, lesquels peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds concerné ou auprès de l'UBP. Les opinions exprimées dans les présentes ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document et d'évaluer de manière indépendante les avantages ou le caractère adéquat de tout investissement. De plus, le traitement fiscal de tout investissement dans le(s) fonds mentionné(s) dans le présent document dépend de la situation individuelle de l'investisseur et peut, à l'avenir, être sujet à des modifications. Les investisseurs sont invités à lire attentivement les avertissements sur les risques ainsi que les réglementations énoncées dans le prospectus et dans les autres documents juridiques, et il leur est recommandé de requérir l'avis de leurs conseillers financiers, juridiques et fiscaux. Le présent document ne constitue ni une offre ni une sollicitation pour acheter, souscrire ou vendre des devises, des fonds, des produits ou des instruments financiers quels qu'ils soient, pour effectuer un investissement, ou pour participer à des stratégies de trading spécifiques dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Le représentant suisse est Carnegie Fund Services SA, 11, rue du Général-Dufour, CH 1204 Genève. L'agent payeur suisse est Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Île, CH-1204 Genève. Le prospectus, les statuts, le DICI/KIID, et les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus sans frais auprès de l'UBP et auprès du représentant suisse (www.carnegie-fund-services.ch). Pour les parts du fonds distribuées aux investisseurs qualifiés en Suisse, le lieu de performance est Genève. Les appels émis vers l'UBP peuvent être enregistrés, et l'UBP considère que toute personne qui l'appelle accepte l'enregistrement de la communication. L'UBP est agréée et réglementée, en Suisse, par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Au Royaume-Uni, l'UBP est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority, PRA), et elle est réglementée par l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority, FCA).

Union Bancaire Privée, UBP SA

Rue du Rhône 96-98 | CP 1320 | 1211 Genève 1 | Suisse | ubp@ubp.com | www.ubp.com